

Département des Hauts-de-Seine
VILLE DE FONTENAY-AUX-ROSES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE ORDINAIRE DU 26 SEPTEMBRE 2024

NOMBRE DE MEMBRES

Composant le Conseil : 35
En exercice : 35
Présents : 31
Représentés : 4
Pour : 26
Contre : 8
Abstentions : 1

OBJET : Budget 2024 Ville : Décision Modificative n°1

L'An deux mille vingt-quatre, le vingt-six septembre à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil municipal de la commune de Fontenay-aux-Roses, légalement convoqué le vingt septembre, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Laurent VASTEL, Maire.

Etaient présents : VASTEL Laurent, REIGADA Gabriela, LAFON Dominique, GALANTE-GUILLEMINOT Muriel, RENAUX Michel, BEKIARI Despina, CHAMBON Emmanuel, ANTONUCCI Claudine, LE ROUZES Estéban, ROUSSEL Philippe, MERCADIER Anne-Marie, RADOARISOA Véronique, SAUCY Nathalie, LECUYER Sophie, HOUCINI Mohamed, PORTALIER-JEUSSE Constance, GABRIEL Jacky, BERTHIER Etienne, COLLET Cécile, KEFIFA Zahira, KARAJANI Claire, MERLIER Thérèse, GAGNARD Françoise, SOMMIER Jean-Yves, KATHOLA Pierre, MERGY Gilles, GOUJA Sonia, BROBECKER Astrid, MESSIER Maxime, POGGI Léa-Iris, LE FUR Pauline, Conseillers municipaux,

lesquels forment la majorité des Membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Absents représentés :

Mme BULLET	pouvoir à	Mme MERCADIER
M. DELERIN	pouvoir à	M. VASTEL
M. CONSTANT	pouvoir à	Mme LECUYER
M. BOUCLIER	pouvoir à	Mme GALANTE-GUILLEMINOT

Le Président ayant ouvert la séance, il est procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code précité, à l'élection d'un Secrétaire : M. Estéban LE ROUZES est désigné pour remplir ces fonctions.

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°DEL240404_7 du Conseil municipal du 04 avril 2024 adoptant le budget primitif pour l'exercice 2024 ;

Vu le budget communal,

Le Rapporteur entendu,
Après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1 : d'approuver la décision modificative n°1 du budget principal de la Ville de Fontenay-aux-Roses pour l'exercice 2024 :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	BP 2024	DM1	TOTAL 2024
011	Charges à caractère général	9 301 294,36	- 200 000,00	9 101 294,36
012	Charges de personnel	22 403 430,00	900 000,00	23 303 430,00
014	Atténuation des produits	415 000,00		415 000,00
65	Autres charges de gestion courante	9 482 893,02	100 000,00	9 582 893,02
	Total dépenses de gestion	41 602 617,38	800 000,00	42 402 617,38
66	Charges financières	724 630,00		724 630,00
67	Charges exceptionnelles	25 000,00		25 000,00
	Total dépenses réelles de fonctionnement	42 352 247,38	800 000,00	43 152 247,38
042	Dotations aux amortissements	1 823 600,00		1 823 600,00
023	Virement en section d'investissement	4 387 180,48	- 950 000,00	3 437 180,48
	Total dépenses d'ordre de fonctionnement	6 210 780,48	- 950 000,00	5 260 780,48
	Dépenses totales de fonctionnement	48 563 027,86	- 150 000,00	48 413 027,86
	D002 - Déficit de fonctionnement reporté	-	-	-
	Total des dépenses de fonctionnement cumulées	48 563 027,86	- 150 000,00	48 413 027,86

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	BP 2024	DM1	TOTAL
013	Atténuation des charges	360 000,00	-	360 000,00
70	Produits des services, domaines et ventes	3 958 913,50	-	3 958 913,50
73	Impôts et taxes	34 092 490,00	- 350 000,00	33 742 490,00
74	Dotations et participations	7 019 139,00		7 019 139,00
75	Autres produits de gestion courante	730 000,00	200 000,00	930 000,00
	Total recettes de gestion	46 160 542,50	- 150 000,00	46 010 542,50
76	Produits financiers	1 200,00	-	1 200,00
	Total recettes réelles de fonctionnement	46 161 742,50	- 150 000,00	46 011 742,50
042	Ordre entre sections	550 000,00	-	550 000,00
043	Ordre au sein de la section	-	-	-
	Total recettes d'ordre de fonctionnement	550 000,00	-	550 000,00
	Recettes totales de fonctionnement	46 711 742,50	- 150 000,00	46 561 742,50
	R002 - Excédent de fonctionnement	1 851 285,36	-	1 851 285,36
	Total des recettes de fonctionnement cumulées	48 563 027,86	- 150 000,00	48 413 027,86

DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
---------------------------	--	--	--	--

Chap	Libellé	BP 2024 + RAR	DM1	TOTAL
20	Immobilisation incorporelles (sauf 204)	412 423,10	- 37 000,00	375 423,10
21	Immobilisations corporelles	6 042 913,44	- 500 000,00	5 542 913,44
23	Immobilisations en cours	855 761,12		855 761,12
	Total des opérations d'équipement	3 595 665,14	- 300 000,00	3 295 665,14
	Total dépenses d'équipement	10 906 762,80	- 837 000,00	10 069 762,80
10	Dotations, fonds divers et réserves	20 000,00	321 592,88	341 592,88
16	Emprunts et dettes assimilées	2 117 894,29		2 117 894,29
26	Participations et créances rattachées à des participations	825 000,00	150 000,00	975 000,00
27	Autres immobilisations financières	5 000,00		5 000,00
45411	Travaux effectués d'office pour compte de tiers	13 550,00	- 13 492,03	57,97
45811	Opérations d'investissement sous mandat	-	134 720,00	134 720,00
	Total dépenses réelles d'investissement	13 888 207,09	- 244 179,15	13 644 027,94
040	Ordre entre section	550 000,00		550 000,00
041	Opérations patrimoniales	200 000,00		200 000,00
	Total dépenses d'ordre d'investissement	750 000,00	-	750 000,00
	Dépenses totales d'investissement	14 638 207,09	- 244 179,15	14 394 027,94
	D001 - Déficit d'investissement reporté	562 892,47	.	562 892,47
	Total des dépenses d'investissement cumulées	15 201 099,56	- 244 179,15	14 956 920,41

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	BP 2024 + RAR	DM1	TOTAL
13	Subventions d'investissement	2 008 134,36		2 008 134,36
	Total recettes d'équipement	2 008 134,36		2 008 134,36
10	Dotations, fonds divers et réserves (yc 1068)	5 125 184,72	471 460,97	5 596 645,69
16	Emprunts et dettes assimilées	-	1 000 000,00	1 000 000,00
165	Depôts et cautionnements reçus	10 000,00		10 000,00
26	Participations et créances rattachées	-	218 597,00	218 597,00
024	Produits des cessions	1 647 000,00	1 427 000,00	220 000,00
454121	Travaux effectués d'office pour compte de tiers		81 170,00	81 170,00
45412	Travaux effectués d'office pour compte de tiers		40 000,00	40 000,00
4552	Opérations d'investissement sur EPLE		321 592,88	321 592,88
	Total recettes réelles	8 790 319,08	705 820,85	9 496 139,93
040	Ordre entre section	1 823 600,00		1 823 600,00
041	Opérations patrimoniales	200 000,00		200 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	4 387 180,48	950 000,00	3 437 180,48
	Total recettes d'ordre d'investissement	6 410 780,48	950 000,00	5 460 780,48
	Recettes totales d'investissement	15 201 099,56	244 179,15	14 956 920,41
	R001 - Excédent d'investissement reporté	-	-	-
	Total des recettes d'investissement cumulées	15 201 099,56	244 179,15	14 956 920,41

Article 2 : dit que la présente délibération sera publiée sur le site internet de la Ville de Fontenay-aux-Roses, et qu'elle pourra être contestée par la voie d'un recours gracieux ou par la voie d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Cergy-Pontoise (2-4 bd de l'Hautil BP 30322, 95027 CERGY PONTOISE CEDEX) dans un délai de 2 mois suivant sa publicité.

Article 3 : ampliation de la présente délibération sera transmise à

- M. le Préfet des Hauts-de-Seine
- Mme la Comptable du SGC de Fontenay-aux-Roses

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.
Et ont signé le Maire et le secrétaire de séance

Le secrétaire de séance
Estéban LE ROUZES

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire

Laurent VASTEL



Certifié exécutoire
Compte tenu de la réception en préfecture le : 17 OCT. 2024
Publication/Affichage le : 18 OCT. 2024
Pour le Maire par délégation
Le Directeur Général des Services

D. Scillaud